

Recensement de la population 2022



L'enquête de recensement de la population se déroulera à PINS-JUSTARET du 20 janvier au 19 février 2022

C'est utile

Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, équipements sportifs, ...).

C'est encore plus simple sur Internet

Le recensement en ligne permet un gain de temps pour tous.

Des codes vous seront remis par les agents recenseurs recrutés par la mairie afin que vous puissiez vous recenser à compter du 20 janvier 2022.



C'est sûr : vos données personnelles sont protégées

Elles sont confidentielles.

L'INSEE est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

Quelques rappels :

Le recensement est obligatoire.

Les agents recenseurs seront munis d'une carte avec photo et signée par M. Le Maire.

Le recensement est gratuit donc ne répondez pas aux sites qui vous réclament de l'argent.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le-recensement-et-moi.fr ou auprès de votre mairie.